

NORME
INTERNATIONALE

**ISO/CEI
10026-1**

Première édition
1992-12-15

**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — Traitement transactionnel
réparti —**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Partie 1:

Modèle OSI TP

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992>

*Information technology — Open Systems Interconnection — Distributed
Transaction Processing —*

Part 1: OSI TP Model



Numéro de référence
ISO/CEI 10026-1:1992(F)

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Définitions	2
3.1 Termes définis dans d'autres Normes internationales	2
3.2 Termes définis dans l'ISO/CEI 10026	3
4 Abréviations	6
5 Conventions	6
6 Besoins satisfaits par OSI TP	6
6.1 Introduction	6
6.2 Besoins des utilisateurs	7
6.3 Besoins satisfaits par le modèle	7
6.4 Besoins satisfaits par le service et le protocole OSI TP	8
7 Concepts de traitement transactionnel réparti	8
7.1 Transaction	8
7.2 Transaction répartie	8
7.3 Dialogue	8
7.4 Arbre de dialogue	9
7.5 Branches de transaction	9
7.6 Arbre de transaction	9
7.7 Canaux	9
7.8 Synchronisation	10

© ISO/CEI 1992

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1994

Imprimé en Suisse

	Page
8 Modèle de service OSI TP	10
8.1 Nature du service OSI TP	10
8.2 Règles s'appliquant aux arbres de dialogue	10
8.3 Règles relatives aux arbres de transaction	12
8.4 Dénomination	13
8.5 Transfert de données	14
8.6 Coordination des ressources	14
8.7 Reprise	16
8.8 Contrôle de concurrence et d'interblocages	23
8.9 Sécurité	23
 Annexes	
A Relations entre le modèle OSI TP et la structure de la Couche Application	24
B Tutoriel sur le contrôle de concurrence et d'interblocage dans OSI TP	26
C Tutoriel sur le protocole de validation à deux phases avec annulation présumée	27

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 10026-1:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 10026-1 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*.

L'ISO/CEI 10026 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — Traitement transactionnel réparti* :

— *Partie 1 : Modèle OSI TP*

— *Partie 2 : Service OSI TP*

— *Partie 3 : Spécification du protocole*

— *Partie 4 : Formulaire de déclaration de conformité d'une mise en œuvre du protocole (PICS)*

— *Partie 5 : Formulaire et guide d'élaboration des contextes d'application utilisant OSI TP*

— *Partie 6 : Transfert de données non structuré*

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI 10026. Les annexes B, C et D sont données uniquement à titre d'information.

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 10026-1:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992)

[0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992)

Introduction

L'ISO/CEI 10026 fait partie d'un ensemble de normes conçues pour faciliter l'interconnexion de systèmes d'information. Les relations entre ces normes sont définies par le Modèle de référence pour l'interconnexion de systèmes ouverts (ISO 7498). Le Modèle de référence divise le domaine de la normalisation pour l'interconnexion en une série de couches de spécifications dont chacune est de taille maîtrisable.

Le but de l'interconnexion de systèmes ouverts est de permettre, avec un minimum d'accords techniques en dehors des normes d'interconnexion, l'interconnexion de systèmes d'ordinateurs

- a) provenant de différents constructeurs ;
- b) gérés par différentes organisations ;
- c) de différents niveaux de complexité ; et,
- d) de technologies différentes.

L'ISO/CEI 10026 définit un modèle OSI TP, un service OSI TP et spécifie un protocole OSI TP dans la Couche Application du Modèle de référence OSI.

Le service OSI TP est un service de la Couche Application. Il traite des éléments d'informations se rapportant aux transactions et pouvant impliquer deux systèmes ouverts ou plus.

L'ISO/CEI 10026 fournit toutes les facilités pour le traitement transactionnel et propose un cadre général pour la coordination des diverses ressources OSI TP qui appartiennent à des systèmes ouverts indépendants.

L'ISO/CEI 10026 ne spécifie pas d'interface avec les ressources locales, ni d'interface de programmation à usage applicatif au sein du système local. Cependant, une extension future de la norme pourrait traiter de ces problèmes.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 10026-1:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d82deac7-c3b2-4374-95c3-0cdf0b4ebd66/iso-iec-10026-1-1992>

Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — Traitement transactionnel réparti —

Partie 1: Modèle OSI TP

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO/CEI 10026

- a) fournit une introduction générale aux concepts et mécanismes définis dans l'ISO/CEI 10026 ;
- b) définit un modèle de traitement transactionnel ;
- c) définit les besoins que doit satisfaire le service OSI TP ;
- d) tient compte de la coexistence nécessaire avec d'autres éléments de service d'application, par exemple RDA (Accès aux bases de données distantes) ou ROSE (Élément de service d'opérations distantes) ou des applications non basées sur ROSE.

La présente partie de l'ISO/CEI 10026 fournit tous les moyens nécessaires à la spécification des services et protocoles de communication en mode transactionnel qui vérifient les propriétés d'atomicité, de cohérence, d'isolation et de durabilité telles que définies par l'ISO/CEI 9804.

La présente partie de l'ISO/CEI 10026 ne spécifie ni réalisation, ni produit spécifique, et ne limite pas la réalisation d'entité ou d'interface au sein d'un système d'information.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO/CEI 10026. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute

norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO/CEI 10026 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 7498:1984, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de Référence de base.*

ISO 7498-2:1989, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 2 : Architecture de sécurité.*

ISO 7498-3:1989, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 3 : Dénomination et adressage.*

ISO 8326:1987, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de session en mode connexion.*

ISO 8326:1987/Amd.4:¹⁾ *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de session en mode connexion — Amendement 4 : Fonctions de synchronisation supplémentaires.*

ISO/TR 8509:1987, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Conventions de services.*

ISO 8649:1988, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service pour l'élément de service de contrôle d'association.*

1) À publier.

ISO 8650:1988, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification du protocole pour l'élément de service de contrôle d'association.*

ISO 8822:1988, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de présentation en mode connexion.*

ISO 8822/Amd.5:²⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de présentation en mode connexion — Amendement 5 : Fonctions de synchronisation de session supplémentaires pour l'utilisateur du service de présentation.*

ISO/CEI 8824:1990, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification de la notation de syntaxe abstraite numéro 1 (ASN.1).*

ISO/CEI 8825:1990, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification des règles de codage de base pour la notation de syntaxe abstraite numéro 1 (ASN.1).*

ISO/CEI 9072-1:1989, *Systèmes de traitement de l'information — Communication de textes — Opérations distantes — Partie 1 : Modèle, notation et définition de service.*

ISO/CEI 9072-2:1989, *Systèmes de traitement de l'information — Communication de textes — Opérations distantes — Partie 2 : Spécification de protocole.*

ISO/CEI 9545:1990, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Structure de la Couche Application.*

ISO/CEI 9579-1:²⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Accès aux bases de données distantes — Partie 1 : Modèle, service et protocole génériques.*

ISO/CEI 9579-2:²⁾, *Technologie de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Accès aux bases de données distantes — Partie 2 : Spécialisation SQL.*

ISO/CEI 9594-2:1990, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — L'Annuaire — Partie 2 : Modèles.*

ISO/CEI 9594-6:1990, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — L'Annuaire — Partie 6 : Types d'attribut sélectionnés.*

ISO/CEI 9646-1:1991, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Essais de conformité — Méthodologie générale et procédures — Partie 1 : Concepts généraux.*

ISO/CEI 9804:1990, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition de service pour l'élément de service de validation d'engagement, de concurrence et de reprise.*

ISO/CEI 9804/Amd.2:²⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition de service pour l'élément de service de validation d'engagement, de concurrence et de reprise — Amendement 2 : modifications de la mise en correspondance avec la session.*

ISO/CEI 9805:1990, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification du protocole pour l'élément de service de validation d'engagement, de concurrence et de reprise.*

ISO/CEI 9805/Amd.2:²⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification du protocole pour l'élément de service de validation d'engagement, de concurrence et de reprise — Amendement 2 : Modifications de la mise en correspondance avec la session.*

3 Définitions

Pour les besoins de l'ISO/CEI 10026, les définitions suivantes s'appliquent :

3.1 Termes définis dans d'autres Normes internationales

3.1.1 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO 7498 :

- a) entité d'application ;
- b) processus d'application ;
- c) unité de données de protocole d'application ;
- d) concaténation ;
- e) système ouvert ;
- f) service de présentation ;
- g) point d'accès au service de présentation ;
- h) unité de données du service de présentation ;
- i) séparation.

2) À publier.

3.1.2 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO 7498-2 :

- a) contrôle d'accès ;
- b) audit ;
- c) authentification ;
- d) confidentialité ;
- e) intégrité ; et,
- f) non-répudiation.

3.1.3 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO 7498-3 :

- a) identificateur d'invocation de processus d'application ;
- b) titre de processus d'application ;
- c) identificateur d'invocation d'entité d'application ;
- d) qualificateur d'entité d'application ; et
- e) titre d'entité d'application.

3.1.4 L'ISO/CEI 10026 utilise le terme suivant, défini dans l'ISO 8326 :

- a) qualité de service.

3.1.5 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/TR 8509 :

- a) demande ;
- b) indication ;
- c) réponse ;
- d) confirmation ;
- e) primitive de service ; primitive ;
- f) fournisseur de service ; et
- g) utilisateur de service.

3.1.6 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/CEI 9545 :

- a) association d'application ; association ;
- b) contexte d'application ;
- c) nom de contexte d'application ;
- d) invocation d'entité d'application ;
- e) invocation de processus d'application ;
- f) élément de service d'application ;

- g) élément de service de contrôle d'association ;
- h) fonction de contrôle d'associations multiples ;
- i) fonction de contrôle d'association unique ; et
- j) objet d'association unique.

3.1.7 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/CEI 9594-2 :

- a) arbre d'informations d'annuaire ;
- b) entrée d'annuaire ; entrée ;
- c) nom distinctif ;
- d) classe d'objet ; et
- e) nom distinctif relatif.

3.1.8 L'ISO/CEI 10026 utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/CEI 9804 :

- a) données d'action atomique ;
- b) atomicité ;
- c) données liées ;
- d) cohérence ;
- e) durabilité ;
- f) état final ;
- g) décision heuristique ;
- h) état initial ; et
- i) isolation.

3.2 Termes définis dans l'ISO/CEI 10026

3.2.1 transaction répartie garantie par l'application : Transaction pour laquelle l'utilisateur du service OSI TP est responsable du maintien des propriétés ACID.

3.2.2 séquence chaînée : Séquence de branches de transactions (garanties par le fournisseur) apparentées et accolées au cours d'un même dialogue et poursuivant un but commun.

3.2.3 machine protocole de canal ; CPM : Partie d'une AEI impliquée dans OSI TP qui établit et termine des canaux TP.

3.2.4 coordinateur de validation : Invocation de TPSU (TPSUI) participant à une transaction répartie et sa machine protocole de traitement transactionnel (TPPM) qui décident ensemble du résultat final de la transaction.

3.2.5 contrôle : Droit dans un dialogue donné pour une TPSUI de communiquer avec son partenaire.

3.2.6 niveau de coordination : Accord entre deux TPSUI sur le mécanisme à employer pour garantir les quatre propriétés d'une transaction.

3.2.7 dialogue : Relation entre deux TPSUI qui communiquent entre elles.

3.2.8 reprise de dialogue : Mesure prise après une panne pour reprendre le cours du dialogue.

3.2.9 transaction répartie : Transaction dont les parties peuvent s'exécuter dans plus d'un système ouvert.

3.2.10 risque heuristique : Condition qui survient lorsque par suite d'une panne de communication avec un subordonné, les données liées du sous-arbre du subordonné sont dans un état inconnu.

3.2.11 faute heuristique : Condition qui survient lorsque par suite d'une ou de plusieurs décisions heuristiques, les données liées à la transaction sont dans un état incohérent.

3.2.12 ressource locale : Ressource qui appartient au même système ouvert réel que le demandeur de la ressource, ou ressource gérée par une entité qui appartient au même système ouvert réel que le demandeur de la ressource.

3.2.13 enregistrement de validation : Enregistrement inséré dans le journal de reprise pour refléter la décision de valider la transaction.

3.2.14 enregistrement de dommages : Enregistrement inséré dans le journal de reprise pour refléter l'état incohérent des données liées dans le sous-arbre.

3.2.15 enregistrement d'heuristique : Enregistrement inséré dans le journal de reprise pour refléter une décision heuristique prise par le nœud.

3.2.16 enregistrement de l'état prêt : Enregistrement inséré dans le journal de reprise pour refléter au niveau du sous-arbre, la possibilité de valider ou d'annuler la transaction.

3.2.17 nœud : Soit une TPSUI, soit une TPPM, soit une TPSUI et sa TPPM. Le contexte permet de déterminer auquel de ces cas le terme s'applique.

3.2.18 mode de contrôle polarisé : Mode de communication dans un dialogue où une seule TPSUI participant au dialogue est autorisée à prendre le contrôle à un instant donné.

3.2.19 machine protocole ; PM : Terme générique qui désigne soit une machine protocole de traitement transactionnel, soit une machine protocole de canal.

3.2.20 transaction répartie garantie par le fournisseur : Transaction pour laquelle le fournisseur du service OSI TP est responsable du maintien des propriétés ACID.

3.2.21 état prêt-pour-validation : État des données liées dans lequel, tant que la transaction n'a pas été validée ou annulée, les données liées peuvent être libérées dans leur état initial ou final.

3.2.22 reprise : Mesure prise après une panne pour éliminer les conséquences indésirables de la panne.

3.2.23 journal de reprise : Zone de mémoire stable utilisée pour enregistrer des données et des informations d'état pour le redémarrage et la reprise.

3.2.24 ressource distante : Une ressource qui appartient à un système ouvert réel différent du système ouvert réel demandeur de ressources.

3.2.25 ressource : Données et capacités de traitement nécessaires à une TPSUI pour exécuter la partie de transaction dont elle est responsable.

3.2.26 mémoire stable : Endroit non volatil et fiable où les informations stockées résistent à tout type de panne réparable dans le système ouvert.

3.2.27 mode de contrôle partagé : Mode de communication dans un dialogue où les deux TPSUI participant au dialogue ont le contrôle.

3.2.28 sous-arbre subordonné : Sous-arbre d'un nœud subordonné.

3.2.29 sous-arbre : Sous-ensemble d'un arbre. Le sous-arbre d'un nœud donné contient

- a) le nœud lui-même, appelé le nœud racine du sous-arbre ; et
- b) les sous-arbres de chaque nœud subordonné du nœud racine du sous-arbre, de façon récursive.

Un nœud feuille est son propre sous-arbre.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/0502-1974-9503-0cddfb4ebd66/iso-iec-10026-1-1992>

3.2.30 transaction : Ensemble d'opérations apparentées, caractérisées par quatre propriétés : atomicité, cohérence, isolation et durabilité. Une transaction est identifiée de façon unique par un identificateur de transaction.

NOTE — À partir de 7.6, le terme «transaction» est employé comme synonyme de «transaction répartie garantie par le fournisseur».

3.2.31 branche de transaction : Partie d'une transaction répartie exécutée par une paire de TPSUI prenant part à un dialogue.

NOTE — À partir de 7.6, le terme «branche de transaction» est employé comme synonyme de «branche de transaction répartie garantie par le fournisseur».

3.2.32 identificateur de branche de transaction : Identificateur non ambigu pour une branche particulière d'une transaction donnée.

3.2.33 validation de transaction ; validation ³⁾ : Terminaison d'une transaction avec libération des données liées dans l'état final.

3.2.34 identificateur de transaction : Identificateur globalement non ambigu pour une transaction donnée.

3.2.35 journalisation de transaction : Enregistrement des informations sur l'état d'un nœud et des données dans un journal de reprise.

3.2.36 élément de service d'application de traitement transactionnel ; TPAS : Partie d'une machine protocole de traitement transactionnel (TPPM) qui régit le protocole OSI TP sur une seule association d'application.

3.2.37 canal de traitement transactionnel ; canal : Relation, dans une association, entre deux AEI pour permettre l'activité de reprise du fournisseur de service de traitement transactionnel (TPSP). Les canaux sont invisibles pour les TPSUI.

3.2.38 machine protocole de traitement transactionnel ; TPPM : Fournisseur du service OSI TP pour une seule TPSUI. Une TPPM régit le protocole OSI TP sur toutes les associations utilisées par l'activité de sa TPSUI.

3.2.39 fournisseur de service de traitement transactionnel ; TPSP : Le fournisseur du service OSI TP. Le TPSP fournit le service OSI TP à toutes les TPSUI participant à un arbre de dialogue donné. Le TPSP couvre plusieurs invocations de processus d'application (API) et représente la vue conceptuelle du service OSI TP dans son ensemble.

3.2.40 utilisateur de service de traitement transactionnel ; TPSU : Un utilisateur du service OSI TP : il renvoie à un ensemble donné de possibilités de traitement au sein d'un processus d'application.

3.2.41 invocation de TPSU ; TPSUI : Invocation donnée d'un TPSU exécutant des fonctions dans un cas particulier de traitement de l'information.

3.2.42 reprise de transaction : Mesure prise après une panne afin d'assurer l'état cohérent des données liées de cette transaction.

3.2.43 annulation ⁴⁾ **de transaction ; annulation** : Terminaison d'une transaction avec libération des données liées dans l'état initial.

3.2.44 titre de TPSU : Nom non ambigu dans le domaine du processus d'application contenant le TPSU et qui désigne un TPSU donné. Le titre de TPSU implique le type de traitement (capacités) de ce TPSU.

3.2.45 arbre : Graphe non cyclique, avec des nœuds disposés en une structure hiérarchique.

3.2.46 séquence non chaînée : Séquence de branches de transaction (garantie par le fournisseur) apparentées et non accolées au cours d'un même dialogue et poursuivant un but commun.

3.2.47 ASE utilisateur : Un ASE spécifique à une application.

3) Les termes «validation» et «annulation» recouvrent un domaine différent de celui défini par l'ISO/CEI 9804. L'ISO/CEI 10026 s'occupe de la validation et de l'annulation d'une transaction complète alors que l'ISO/CEI 9804 s'intéresse à la validation et à l'annulation d'une seule branche d'action atomique.

4) Les termes «validation» et «annulation» recouvrent un domaine différent de celui défini par l'ISO/CEI 9804. L'ISO/CEI 10026 s'occupe de la validation et du retour arrière d'une transaction complète, alors que l'ISO/CEI 9804 fait référence à la validation et à l'annulation d'une seule branche d'action atomique.

4 Abréviations

Pour les besoins de l'ISO/CEI 10026, les abréviations suivantes s'appliquent :

NOTE — Les abréviations utilisées sont celles de la version anglaise. Dans le présent article, on donne la forme de ces abréviations développée en français. La forme anglaise est indiquée entre parenthèses pour aider à la compréhension.

ACID Atomicité, Cohérence, Isolation, Durabilité
(*Atomicity, Consistency, Isolation, Durability*)

ACSE Élément de service de contrôle d'association
(*Association Control Service Element*)

AE Entité d'application
(*Application-Entity*)

AEI Invocation d'entité d'application
(*Application-Entity Invocation*)

ALS Structure de la Couche Application
(*Application Layer Structure*)

AP Processus d'application
(*Application-Process*)

APDU Unité de données de protocole d'application
(*Application-Protocol-Data-Unit*)

API Invocation de processus d'application
(*Application-Process Invocation*)

ASE Élément de service d'application
(*Application Service Element*)

CCR Validation d'engagement, concurrence et reprise
(*Commitment, Concurrency, and Recovery*)

CPM Machine protocole de canal
(*Channel Protocol Machine*)

DIT Arbre d'informations d'Annuaire
(*Directory Information Tree*)

MACF Fonction de contrôle d'associations multiples
(*Multiple Association Control Function*)

OSI Interconnexion de systèmes ouverts
(*Open Systems Interconnection*)

OSIE Environnement d'interconnexion de systèmes ouverts
(*Open Systems Interconnection Environment*)

PM Machine protocole
(*Protocol Machine*)

PICS Déclaration de conformité d'une mise en œuvre de protocole
(*Protocol Implementation Conformance Statement*)

PSAP Point d'accès au service de présentation
(*Presentation Service Access Point*)

PSDU Unité de données du service de présentation
(*Presentation-Service-Data-Unit*)

RDA Accès aux bases de données distantes
(*Remote Database Access*)

ROSE Élément de service d'opérations distantes
(*Remote Operations Service Element*)

SACF Fonction de contrôle d'association unique
(*Single Association Control Function*)

SAO Objet d'association unique
(*Single Association Object*)

TP Traitement transactionnel
(*Transaction Processing*)

TPASE Élément de service d'application de traitement transactionnel
(*Transaction Processing Application Service Element*)

TPPM Machine protocole de traitement transactionnel
(*Transaction Processing Protocol Machine*)

TPSP Fournisseur de service de traitement transactionnel
(*Transaction Processing Service Provider*)

TPSU Utilisateur de service de traitement transactionnel
(*Transaction Processing Service User*)

TPSUI Invocation d'utilisateur de service de traitement transactionnel
(*Transaction Processing Service User Invocation*)

U-ASE Élément de service d'application utilisateur
(*User-Application Service Element*)

5 Conventions

L'ISO/CEI 10026 respecte les conventions définies par l'ISO/TR 8509, dans la mesure où elles s'appliquent au Service OSI TP.

6 Besoins satisfaits par OSI TP

6.1 Introduction

Le présent article résume les besoins satisfaits par OSI TP. Il comprend à la fois les besoins satisfaits par l'ISO/CEI 10026 et ceux, non satisfaits, qui demandent une étude ultérieure. Ces besoins supplémentaires feront l'objet d'amendements à et/ou de parties complémentaires de l'ISO/CEI 10026.